



**AMNESTY  
INTERNATIONAL**



Interne  
SF 18 N 78

De : Conseil d'administration  
A : AIF

Paris, le 4 octobre 2018

## **DECLARATION POLITIQUE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION 2018-2020**

Le **Conseil d'administration** (CA) élu par l'Assemblée générale de 2018 (Grenoble) a la responsabilité de s'assurer de la mise en œuvre du plan d'action d'AIF pour 2016-2020 et notamment de la **stratégie des droits humains** adoptée par les membres, dans le cadre des objectifs stratégiques d'Amnesty International.

Cette stratégie repose sur deux piliers :

— La **vocation internationale** de notre mouvement, induite par l'objet même de notre combat en faveur de l'universalité des droits humains, par notre histoire, notre implantation et notre champ d'action qui inclut aussi la France sans en faire une priorité.

Le CA s'attachera à maintenir cette vision internationale dans ses actions et dans le même temps à poursuivre le développement d'AIF pour mieux contribuer à celui du mouvement dans sa globalité en matière d'impact, d'influence, de militantisme, d'implantation et de ressources financières.

— la dimension **militante et démocratique** de notre mouvement fort de ses plus de 90 000 membres en France et de son maillage territorial qui se traduit dans son mode de gouvernance et d'action.

Ces objectifs stratégiques s'inscrivent dans un environnement politique, économique et social qui nous oblige à assumer plus fortement encore **notre responsabilité de vigilance**, non seulement face aux violations des droits humains, mais aussi face à la banalisation des discours de haine et à la remise en cause croissante du caractère universel, inaliénable et indivisible de ces droits.

Nous devons rappeler que c'est par le **respect des droits fondamentaux** que nos sociétés seront plus sûres et nos libertés garanties, ceci sans démagogie ni surenchère.

Dans cet environnement, une communication forte vers le public et vers nos membres, le développement de l'implication des **jeunes** et le renforcement de l'**éducation** et de la **sensibilisation aux droits humains** auprès d'une audience toujours plus large, constituent des enjeux majeurs.

Dans le même temps, l'aggravation continue du contexte mondial doit nous encourager à poursuivre notre réflexion sur l'adaptation de nos méthodes d'action et de plaidoyer.

Face à ces enjeux, nous nous appuierons sur un **Secrétariat national aux compétences et à l'expertise reconnues** et travaillerons en **étroite collaboration** avec les autres instances d'AIF, notamment le **Conseil national**, le **Conseil des finances et des risques financiers** et le **Comité des candidatures** dont nous n'hésiterons pas à solliciter avis et conseils de manière plus régulière.

Un mode de communication **démocratique et interactif** nous paraît un fonctionnement essentiel : il implique notamment l'organisation d'échanges entre tous les membres sur les sujets majeurs comme les orientations à donner à notre mouvement et la définition du nouveau plan stratégique qui entrera en vigueur au niveau mondial en 2020.

Nous souhaitons confirmer la place centrale de l'**Assemblée générale annuelle** dans notre processus démocratique interne afin qu'elle demeure un temps fort, à la fois politique et militant.

L'objectif de développement (nombre de membres et ressources financières) initié en 2012 est réaffirmé.

L'**augmentation du nombre de membres** et de sympathisants et sympathisantes devra s'accompagner d'une capacité à bien les accueillir, à bien les connaître et à bien les intégrer, grâce à une meilleure prise en compte de leur diversité et à des offres d'engagement adaptées à leur envie d'agir.

Cela passera par la volonté de conserver et d'encourager la **complémentarité entre les divers types de militantisme**, individuels et collectifs, via les réseaux sociaux et les structures militantes locales et régionales, ces dernières restant le pivot de notre organisation. L'un des objectifs majeurs de cette mandature sera d'ailleurs de renforcer le réseau des structures militantes sur l'ensemble du territoire et d'organiser leur complémentarité.



De même, un travail sera effectué pour encourager les membres à prendre des responsabilités au sein de notre mouvement au niveau local, national et international. La démarche menée en ce sens auprès des jeunes d'AIF sera poursuivie.

**Le CA réaffirme son objectif d'augmentation des ressources financières** pour intensifier nos actions et contribuer au développement du mouvement au niveau mondial. L'élaboration du budget, en concertation avec les services du Secrétariat national, est un acte politique majeur dont la responsabilité revient au CA. Ce budget est ensuite proposé, discuté et voté en Assemblée générale. Là encore, nous souhaitons accroître les échanges et améliorer la communication.

Enfin, nous apporterons une attention particulière à ce que chacun et chacune au sein d'Amnesty International France, quel que soit son statut (bénévole ou salarié) et quelle que soit sa mission, puisse accomplir celle-ci de la manière la plus efficiente dans un **climat de confiance, de sérénité et de respect mutuel.**

La croissance très importante et rapide du nombre de salariés, ainsi que de celui des membres nous oblige notamment à accroître notre vigilance en matière de politique de ressources humaines et d'intégration des bénévoles.

C'est **ensemble**, avec notre détermination, notre enthousiasme, notre exigence et notre créativité, que nous parviendrons à faire bouger les lignes dans le combat que nous menons avec d'autres pour que **le monde dans lequel nous vivons soit plus respectueux des droits de chacun et chacune.**

